

Vos questions / nos réponses

prise en charge cure

Par [fleeeur](#) Postée le 14/01/2024 22:42

Bonjour, mon compagnon consomme de la cocaine et aimerait arreter. Hors il n'a pas de mutuelle. J'aimerais lui prendre une mutuelle qui prends en charge les cures de desintoxication mais je ne sais pas laquelle le fait. Merci d'avance cordialement

Mise en ligne le 17/01/2024

Bonjour,

A moins de faire le choix de consulter dans le privé, les soins en addictologie dispensés dans les établissements publics sont gratuits. Si votre compagnon souhaite se faire aider dans une démarche d'arrêt de ses consommations il pourrait en 1^{ère} intention s'adresser à un CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie).

Il pourra, si c'est son souhait et que ses difficultés le justifient, être réorienté vers une unité hospitalière d'addictologie pour réaliser son sevrage. S'il est assuré social, les frais d'hospitalisation seront pris en charge. S'il a besoin d'une mutuelle pour d'éventuels compléments, l'assistante sociale du CSAPA dont nous vous joignons les coordonnées ci-dessous pourra le renseigner et le conseiller.

Si besoin de revenir vers nous, n'hésitez pas bien entendu. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h du matin au 0 80023 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le samedi et le dimanche.

Bien cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suiv

Permanence CSAPA Episode

Rue Alsace Lorraine
CCAS, Espace Mirabel
34300 AGDE

Tél : 04 67 76 18 38

Site web : www.episode34.com/

Secrétariat : Lundi, mercredi, jeudi de 9h à 13h et 13h30 à 18h, Mardi de 13h à 18h, Vendredi de 9h à 13h et de 13h30 à 17h

Accueil du public : Permanence d'une éducatrice spécialisée du CSAPA Episode, le mardi de 14h à 17h30

[Voir la fiche détaillée](#)

CSAPA Episode

2 bis, boulevard Ernest Perréal
Villa Alphonse Mas - 1er étage
34500 BEZIERS

Tél : 04 67 76 18 38

Site web : www.episode34.com/

Secrétariat : Lundi, mercredi, jeudi de 9h à 13h et 13h30 à 18h, Mardi de 13h à 18h, Vendredi de 9h à 13h et de 13h30 à 17h

Consultat° jeunes consommateurs : Psychologue le lundi de 13h30 à 17h30 et le mercredi de 13h30 à 17h30, éducateurs les mardi de 13h30 à 19h30 et jeudi de 13h30 à 16h30. Consultations au Point Accueil Ecoute Jeunes dans les locaux de la Maison des Adolescents, 92 avenue Jean Constans à Bé

[Voir la fiche détaillée](#)